

VILLE DE

ROMAGNAT







Sommaire

- 3 ÉDITORIAL
- 4 EN BREF
- **6** ACTION SOCIALE SOLIDARITÉ
- **7** ÉCOLES
- 8 TRAVAUX URBANISME
- 12 CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT
- 15 PATRIMOINE
- 16 CULTURE
- **18** MOMENTS FORTS
- **20** INFOS MUNICIPALES
- **21** VIE ASSOCIATIVE
- 34 LIBRE EXPRESSION

CONSEIL MUNICIPAL

Maire: Laurent Brunmurol

1 RE ADJOINTE : LAURENCE GAUFFIER-SEGUIN

2º ADJOINT : LIONEL COURNOL

3° ADJOINT : CHANTAL LELIEVRE

4e ADJOINT : JACQUES LARDANS

5° ADJOINT: MARIE-JEANNE GILBERT

6° ADJOINT : BERTRAND ZANNA

7° ADJOINT : ANNE-MARIE DI TOMMASO

8° ADJOINT: JACQUES SCHNEIDER

Conseiller délégué : Frédéric Siegrist.

Conseillers municipaux de la majorité : Isabelle Buguellou-

PHILIPPON, STÉPHANE FAURE, MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT,

Guillaume Chabrillat, Pierrette Decourteix,

PHILIPPE CEYSSAT, DELPHINE DUGAT, LAURENT VALLENET,

Monique Chartier, Manuel Da Silva, Dominique Blanc,

MARION LIBERT, FRANCK FARINA, ANNE GERARD.

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION : FRANÇOIS FARRET,

BERNADETTE ROUX, FRANÇOIS RITROVATO, MARIE-FRANÇOISE

AUDET, JEAN-CLAUDE BENAY.



Madame, Monsieur, chers concitoyens,

près les élections municipales, les élections européennes sont venues clore un important cycle électoral.

Les premiers mois de notre mandat nous ont tout naturellement permis de mieux faire connaissance avec les acteurs de la vie romagnatoise, de prendre possession également des différents dossiers en cours ce qui est une démarche toute logique pour bien avancer dans la mise en œuvre de notre programme.

Pour l'heure, les permanences des nouveaux élus remportent un franc succès et nous vous invitons grandement à utiliser ce service démocratique : vos élus attendent vos avis.

Avant de vous laisser au repos de la période estivale, quelques points d'information que je souhaitais partager avec vous :

D'ici quelques semaines, le rond-point de la place du 8 mai cessera d'être un rond-point avec priorité à droite.

Sous peu aussi, ces mois d'été vont permettre la réfection de salles au sein de l'école élémentaire Louise Michel qui en a bien besoin.

Par ailleurs, toujours dans le but d'améliorer les conditions d'apprentissage de nos élèves, les conseillers municipaux, à l'unanimité, ont clairement exprimé leur opposition au gel du 5ème poste d'enseignant jusqu'alors affecté à l'école élémentaire Louise Michel: lors du conseil municipal du 5 juin dernier, ils ont voté une motion en ce sens qui a été adressée à l'Inspection d'Académie.

Toujours dans la droite ligne de notre programme, deux nouvelles commissions extramunicipales vont voir le jour dans le courant du mois de juillet:

- une commission destinée à offrir aux Romagnatois la possibilité d'adhérer à une complémentaire santé,
- une autre commission destinée à la réalisation d'une résidence autonomie.

Suite aux dernières élections municipales, le visage de Clermont-Communauté a été entièrement refondu et l'arrivée d'une équipe nouvelle induit forcément une mise en route progressive. J'ai déjà pu constater au travers de nos différentes réunions que l'écoute et l'échange n'étaient pas de vains mots.

Au nom de toute l'équipe, je vous souhaite un bon été 2014 ensoleillé!

Cordialement,

1-2

Laurent BRUNMUROL

Maire de Romagnat Conseiller communautaire dans le groupe « non-inscrits » Membre du bureau de Clermont-Communauté

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : LAURENT BRUNMUROL, MAIRE

COORDINATION:

Laurence Gauffier-Seguin

COMITÉ DE LECTURE :

Laurent Brunmurol, Chantal Lelievre, Marie-Hélène Dauplat, Laurence Gauffier-Seguin, Marion Libert, François Ritrovato, Anne-Marie Laydier

MISE EN PAGES ET IMPRESSION:

 $\begin{array}{l} \text{Imprimerie decombat - z. i. des pradeaux} \\ \text{Rue gambetta - } 63360 \text{ gerzat} \end{array}$



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

pefc-france.org



N° ISSN : 1283 - 5080 Tiré à 4 200 exemplaires Distribué par la société Adrexo

EN COUVERTURE : CHASSE AUX ŒUFS ORGANISÉE PAR L'UNION DES PROFESSIONNELS DE ROMAGNAT 19 AVRIL 2014

DERNIÈRE DE COUVERTURE : VUE D'OPME

Rentrée scolaire 2014/2015 à l'école Louise Michel

a municipalité a été informée le 26 avril 2014 par les services académiques de ■ l'Éducation Nationale du gel d'un poste à l'école élémentaire Louise Michel. La baisse de l'effectif constatée pour la rentrée de septembre 2014 n'est pourtant que transitoire.

C'est pourquoi Anne-Marie Di Tommaso, adjointe aux écoles, a présenté une motion en conseil municipal, motion votée à l'unanimité, qui demande instamment le maintien de ce poste pour la rentrée 2014/2015 et réaffirme son désaccord sur une éventuelle suppression de classe.

Avaloirs d'eau pluviale

a commune dispose de 600 avaloirs d'eau pluviale sur son territoire. Deux campagnes de nettoyage sont organisées chaque année. La 1ère en avril/mai concerne 400 avaloirs et la seconde à l'automne, après la chute des feuilles, en traite 200. Certains avaloirs, « sensibles », nécessitent d'être traités 2 fois.

> N'hésitez pas à nous signaler les avaloirs colmatés.

Équipement de la salle André Raynoird

a salle André Raynoird vient d'être équipée d'une installation permanente avec un décodeur TNT permettant aux élèves des écoles de la commune de visionner des films, des documentaires retransmis par les chaînes TNT ou lus sur un DVD. Toute association pourra également bénéficier de cette nouvelle installation.

Balayage des rues

usqu'à présent, une campagne mensuelle de 4 jours traitait les axes principaux, ainsi que les bourgs d'Opme, Saulzet et Romagnat. Sur le reste de la commune, aucun balayage n'était prévu sauf sur demande. Cette planification sera revue afin, que pour le même budget, l'ensemble des Romagnatois bénéficie d'un même service.

Sécurité

a municipalité a choisi de renforcer la sécurité aux abords des écoles Jacques Prévert et Louise Michel par la présence régulière de la police municipale.

Ainsi, pour chaque école, un policier municipal veille au respect des règles de circulation, au respect de la priorité due aux piétons, aux parents et aux enfants.

Ossuaire

la suite de la construction de la résidence André Guinard, quelques ossements de l'ancien calvaireossuaire situé à l'angle de la rue de la Treille et de l'allée André Guinard ont été déposés au cimetière paysager (nouveau cimetière) en 2010. La municipalité prévoit d'aménager dignement ce site et d'y installer la Pieta du calvaire avant Toussaint 2014.

Tarifs des services

de restauration scolaire

es enfants qui souffrent d'une allergie alimentaire ont la possibilité de déjeuner au restaurant scolaire avec un panier repas préparé par les familles et étiqueté au nom de l'enfant.

Jusqu'à présent, un forfait de 1 € par repas était facturé aux familles.

Ce forfait a été supprimé par arrêté municipal en date du 4 juin 2014.

Journées du Patrimoine

ne visite animée sur le thème des châteaux vous sera proposée dans le cadre des journées du patrimoine dimanche 21 septembre.

Jardins familiaux

lusieurs parcelles situées dans la zone du bassin d'orage ont fait l'objet d'une acquisition par Clermont-Communauté.

Les élus ont rencontré les responsables de la mission « développement durable » de Clermont-Communauté afin d'envisager l'élaboration de conventions d'utilisation précaire de ces parcelles en jardins potagers au cours de l'année 2015.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites de ce dossier.

Démissions

n raison de leurs nouvelles fonctions d'élus, Chantal Lelièvre, adjointe à la vie associative et à la culture, et Lionel Cournol, adjoint aux sports et aux ressources humaines, ont respectivement démissionné de leur poste d'administrateur du FLEP et de président du Romagnat Tennis Club.

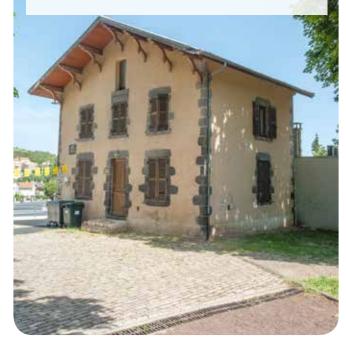
Permanences Urbanisme

n raison des nombreuses demandes des administrés dans le domaine de l'urbanisme et des travaux, auprès de Jacques Schneider, des permanences complémentaires, assurées par les agents du service urbanisme, sont proposées chaque mardi de 14h à 16h30, sur rendez-vous (téléphone : 04 73 62 79 79).

Conciergerie du château

e projet de création d'un restaurant est, bien sûr, stoppé, comme nous vous l'avions annoncé lors de la campagne des élections municipales. Nous n'engagerons pas 500 000 € (au bas mot !) sur un projet aussi hasardeux.

Une réflexion est en cours pour élaborer un projet cohérent qui puisse apporter une vraie amélioration pour les Romagnatois à un coût raisonnable.



Suppression du numéro vert

es messages déposés par les administrés étaient, jusqu'à présent, enregistrés sur un répondeur, qui n'était que peu voire pas consulté! Beaucoup d'entre vous se sont plaints qu'aucune suite n'était donnée à ces messages!

Ce service est apparu totalement inefficace pour répondre aux besoins des Romagnatois.



La municipalité a donc fait le choix de supprimer ce numéro, dont l'abonnement contracté en 2008, aura coûté 345 € par an !

Pour toute demande, nous vous remercions désormais de vous adresser à l'accueil de la mairie. Les coordonnées sont rappelées en dernière page de ce bulletin.

ACTION SOCIALE - SOLIDARITÉ

Résidence

Autonomie

e maintien à domicile est le vœu de la quasitotalité des personnes.

Les obstacles au maintien à domicile peuvent aussi bien venir de l'état de santé, de l'environnement au sens large, de l'isolement, l'accompagnement familial et social étant parfois insuffisant.

Face à ces difficultés, la municipalité souhaite développer une résidence autonomie qui offrira des logements et des services adaptés à cette période de la vie.

Une commission extramunicipale sera très prochainement constituée.

Extension de l'EHPAD

es travaux d'agrandissement ont commencé en mai. Ils permettront de créer un espace dédié spécifiquement aux personnes souffrant de troubles cognitifs.

La capacité d'accueil sera portée de 53 à 60 résidents.

Marie-Jeanne Gilbert, adjointe aux affaires sociales, et Frédéric Siegrist, conseiller délégué aux travaux, représentent la municipalité aux réunions hebdomadaires de suivi de chantier.



Commission Accessibilité et Handicap

ans les communes de plus de 5 000 habitants, cette commission communale dresse le constat de l'état d'accessibilité du bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports, fait des propositions visant à améliorer la mise en accessibilité de l'existant et organise le recensement des

logements accessibles aux personnes handicapées.

Un rapport annuel est présenté en conseil municipal.

Sont membres de cette commission : Laurent Brunmurol, *président* Marie-Jeanne Gilbert, Pierrette Decourteix, Isabelle Buquellou-Philippon, Jacques Schneider, Frédéric Siegrist,

Laurette Quinsat-Martzolf, Bernard Coste, Anne Pélissier, José Martinez, Irène Leclerc, Vincent Brun

Centre Communal d'Action Sociale

ar délibération en date du 17 avril 2014, le conseil municipal a fixé à seize le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS de la Ville :

Aux côtés des huit élus appartenant au conseil municipal, siégeront huit personnes désignées par M. le Maire, Laurent Brunmurol, président du CCAS :

Anne-Marie Di Tommaso, Chantal Lelièvre, Jacques Lardans, Isabelle Buguellou-Philippon, Marie-Jeanne Gilbert, Pierrette Decourteix, Manuel Da Silva, François Farret, Martine Arnal,
Laure Combeuil,
Monique Cournol,
Marie-Andrée Duperray,
Marie-Thérèse Gauthier,
Robert Grand,
Marie-Christine Paugnat,
Michelle Vedrine.

ACTION SOCIALE - SOLIDARITÉ

Repas des anciens

onsieur le Maire a eu la joie d'annoncer aux Romagnatois qui ont participé au thé dansant organisé par le Centre Communal d'Action Sociale le mardi 13 mai :

Le repas de fin d'année qui permet de réunir nos aînés de la commune sera rétabli! Ce moment convivial aura lieu le samedi 6 décembre à la salle André RAYNOIRD.

Les Romagnatois concernés seront informés par courrier et auront la possibilité de s'inscrire par retour de courrier ou directement à l'accueil de la mairie auprès de Malika Michau (04 73 62 79 79).

Une complémentaire Santé pour tous

L'accès aux soins est un droit

ors de la campagne des élections municipales, nous vous avions proposé la création d'une mutuelle santé de groupe moins onéreuse. En effet, nombreux sont ceux n'ayant pas accès à une complémentaire santé.

Nous avons donc décidé:

- de mettre en place une commission extra-municipale qui réunira des élus, des habitants et des professionnels de santé. Cette commission contactera plusieurs mutuelles, examinera les différentes propositions (prestations et tarifs).
- de consulter les habitants.

Téléphone :

Adresse mail:

Le CCAS invite tous les Romagnatois à répondre au questionnaire suivant :

		- — -	
1. Avez-vous une couverture santé, complémentaire au régime	3. Composition de votre foyer :		
obligatoire ?		Ages	Situation (étudiant, salarié, retraité)
□ Oui □ Non	Nombre d'adultes		
2. Si le Centre Communal d'Action Sociale négocie un contrat avantageux, seriez-vous intéressé ?	Nombre d'enfants		
Vos coordonnées (uniquement si vous le souhaitez) Nom et prénom :			Merci de déposer ce questionnaire en mairie (sous enveloppe), ou le retourner, par courrier, mail ou fax, à :
Adresse :			CCAS Mairie de Romagnat

63540 Romagnat
Mail: accueil-mairie@ville-romagnat.fr
Fax: 04 73 62 79 76

Questionnaire également disponible

en ligne: www.ville-romagnat.fr

epuis avril 2014, les écoles de Romagnat ont fait l'objet d'une attention particulière de la part des élus : travaux d'entretien et de rénovation, rythmes scolaires, temps périscolaires, repas...

Réforme des rythmes scolaires

a mise en place de la réforme des rythmes scolaires avec 9 demi-journées de classe par semaine sera maintenue pour la rentrée de septembre 2014, dans les mêmes conditions qu'en 2013/2014.

En effet, après avoir consulté les parents d'élèves et les enseignants des trois groupes scolaires, nous avons convenu que le délai dont nous disposions (entre avril et juin) ne nous permettait pas de proposer et de mettre en place une nouvelle organisation.

Si changement il doit y avoir, il doit être concerté et approuvé.

NE RENOUVELONS PAS LES ERREURS PASSÉES!

Aussi nous avons décidé collectivement, élus, agents municipaux du service éducationjeunesse, parents et enseignants que les horaires seraient inchangés pour l'année scolaire 2014/2015.

Un calendrier sera proposé par l'élue en charge des écoles dès septembre pour étudier et finaliser une autre organisation. Une fois validée par l'Inspection d'Académie, elle pourra être mise en place de façon pérenne à partir de la rentrée 2015/2016.

L'entretien des écoles est une des priorités de la municipalité

ous les établissements scolaires ont été visités et divers travaux et aménagements seront réalisés cet été, notamment sur le groupe scolaire LOUISE MICHEL avec la rénovation de 3 classes en élémentaire. En maternelle également, de nouveaux équipements seront installés comme un bac à sable couvert (c'est la seule école à ne pas en disposer actuellement).

Pour le groupe scolaire JACQUES PREVERT, l'accent sera mis en maternelle sur l'installation d'équipements de sécurité (changement des anciennes portes d'entrée, pose de chaînettes de sécurité sur les fenêtres oscillantes) et de confort (voile d'ombrage sur le bac à sable). En élémentaire, les marquages au sol seront refaits, de nouveaux panneaux de basket seront installés. Les classes seront progressivement équipées de rideaux occultants.

L'école BORIS VIAN à Saulzet-le-Chaud ne sera pas en reste : nous allons apporter des aménagements de confort notamment pour l'accueil des plus petits avec l'installation de tapis et de tables supplémentaires. Une étude sera également réalisée sur la possibilité d'une extension pour permettre une meilleure répartition des différentes activités.

Garderies: changement d'horaires pour l'année scolaire 2014/2015

fin de répondre au mieux au besoin des familles, un questionnaire a été adressé en avril aux parents des enfants scolarisés sur la commune.

Compte tenu des réponses transmises par les familles, la municipalité a décidé de prolonger la

garderie du soir de 30 minutes sur les groupes scolaires Jacques Prévert et Louise Michel.

Ainsi, à compter de la prochaine rentrée des classes, la garderie sera assurée jusqu'à 18h30.

Les nouveaux horaires à compter de septembre 2014 seront : de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30.

SMA: Service Minimum d'Accueil

omme nous nous y étions engagés, nous avons choisi de mettre en place le SMA (Service Minimum d'Accueil) conformément à la loi n° 2008-790 du 20 août 2008 qui crée un droit d'accueil au profit des élèves des écoles maternelles et élémentaires dans lesquelles le nombre d'enseignants participant à une grève est égal ou supérieur à 25 %.

Ainsi, dès le jeudi 15 mai 2014, en raison d'un mouvement de grève nationale dans la fonction publique, la municipalité de Romagnat a assuré la mise en œuvre du SMA dans les écoles élémentaires Jacques Prévert et Louise Michel.

A cet effet, la municipalité avait recruté des

animateurs pour encadrer les enfants et plusieurs élus s'étaient également rendus disponibles.

Il s'agit avant tout de rendre service aux familles en leur garantissant la possibilité de poursuivre leur activité les jours de grève.



Anne-Marie Di Tommaso, adjointe aux affaires scolaires, Sylvie Borot, directrice de l'accueil périscolaire sur l'école Jacques Prévert et les animateurs.

Quant à l'aménagement du parking

Rond-point et parking du 8 mai : Retour au bon sens

epuis plusieurs mois, les Romagnatois sont extrêmement nombreux à nous avoir interpellés quant au réaménagement du rond-point du 8 mai.

Les usagers qui empruntent quotidiennement ce « vrai-faux rond-point » sont exaspérés :

la situation est si confuse qu'ils hésitent à s'engager, peu sûrs

que leur bon droit sera

respecté!

Au lendemain élections, l'aménagement de ce secteur était une priorité. Mais nous avons découvert les nombreuses malfacons entourant le chantier initial, qui a nécessité des négociations avec l'entreprise concernée et a entraîné un retard dans la programmation du chantier.

Par ailleurs, s'agissant d'une route départementale, nous devions obtenir l'accord du Conseil Général.

Très prochainement, tout en maintenant une vitesse limitée à 30km/h, nous rétablirons le rond-point en priorité à gauche, comme la réglementation nous y autorise.

Le rond-point sera matérialisé par un marquage pointillé au sol, circulaire, de couleur blanche, les passages pour les piétons seront signalés horizontalement et verticalement, des panneaux « cédez-le-passage » seront installés.

> du centre commercial du 8 mai, Laurent Brunmurol, maire et Jacques Schneider, adjoint aux travaux, accompagnés des agents des services techniques ont rencontré les commercants. Ces derniers demandent insistance le retour à une circulation en sens unique : entrée par le bas, sortie à hauteur du rondpoint ou par le haut. Cette solution semble en effet la plus sécurisante pour les usagers.

D'autre part, et afin de renforcer la sécurité, des garde-corps seront installés au niveau des escaliers situés devant les commerces, en ménageant des passages devant chaque boutique concernée (banque, boulangerie, traiteur), ainsi que quelques bancs.

NB : les négociations pour reprise des malfaçons de travaux sont toujours en cours.

PROJETS D'URBANISME

Projet Clos Romain

ous avons organisé une rencontre avec les riverains, le bailleur social Auvergne Habitat, l'architecte et l'entreprise de gros œuvre.

Cette réunion avait pour objectif d'informer sur le planning et les conditions du déroulement des travaux, les constats d'huissier avant démarrage, etc...

Des réponses ont été apportées, d'autres sont en attente.



PROJETS D'URBANISME (suite)

Projet Jean Jaurès

e projet de construction de logements avenue Jean Jaurès avait suscité une vague légitime de protestations des riverains et fait l'objet d'une pétition fin 2013.

Ce projet avait évolué au fil du temps et présentait des caractéristiques, notamment en hauteur, bien différentes de sa version initiale.

Un urbanisme respectueux de l'existant

Des pavillons de plain-pied situés à proximité immédiate se retrouvaient face à une construction de 12 mètres de hauteur!

Nous nous étions engagés durant la campagne à agir avec le bailleur social Auvergne Habitat de façon à rendre ce projet acceptable par les riverains.

Après plusieurs réunions avec Auvergne Habitat, de nombreuses modifications sont apportées.

La hauteur est largement revue à la baisse.

Le nouveau projet, avec le maintien du même nombre de logements, a été présenté en mairie par Jacques Schneider, adjoint à l'urbanisme, aux riverains le samedi 26 avril et accepté à l'unanimité des présents.

Boulevard du Chauffour

l'angle du boulevard du Chauffour et de la rue du Moulin, le trottoir est effondré en raison de la rupture d'un mur de soutènement.



Projet de Tocqueville



ne fois encore, un projet d'urbanisme a vu le jour sans tenir compte de l'environnement existant et a soulevé de vives protestations de la part des riverains.

Ce projet comportait outre la construction de logements sociaux « traditionnels » la création de logements dits « intergénérationnels » et l'aménagement d'une salle commune.

Nous avons immédiatement informé le bailleur social OPHIS que nous ne donnerions suite ni aux 3 logements intergénérationnels ni à la salle commune dont le montant d'investissement pour le CCAS était de 1,5 million d'euros. De plus, un déficit annuel de l'ordre de 15 à 20 000 euros était attendu!

Nous avons ensuite demandé à OPHIS de revoir la hauteur des bâtiments et la problématique des parkings.

Nous avons reçu les riverains en mairie pour les informer de notre démarche, puis dans un second temps en présence d'OPHIS et de l'architecte.

Ces derniers se sont engagés à nous faire de nouvelles propositions.

L'entretien de cette voie (route départementale) relève du Conseil Général.

Elus, services techniques, représentants du Conseil Général et du SMTC ont décidé la mise en sécurité du trottoir sur 50 mètres ainsi que l'installation d'un arrêt de bus provisoire, le Conseil Général devant étudier et financer la solution technique la plus appropriée pour la remise en état.

La municipalité a sollicité l'appui de la conseillère générale, Laurence Mioche-Jacquesson, pour une intervention la plus rapide possible, sans attendre le vote du budget 2015 du Conseil Général.

Agrandissement du cimetière paysager

es travaux de terrassement ayant pour but l'agrandissement du cimetière situé impasse du Bon Repos (nouveau cimetière) - décidés par l'ancienne municipalité et débutés en mars 2014, ont dû être stoppés quelques jours après, pour non-respect des procédures administratives.

Les travaux sont suspendus



En effet,

- la commune comprend plus de 2 000 habitants,
- le projet est, au moins en partie, à l'intérieur du périmètre de l'agglomération,
- le projet de clôture du cimetière est à moins de 35 m des habitations.

En conséquence, un tel projet aurait dû être soumis :

- à une enquête publique,
- puis à autorisation préfectorale, ce qui n'a pas été fait.

Les dépenses déjà engagées sont de 21 462 euros.

De plus, l'article L.2223-2 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales) stipule que le terrain consacré à l'inhumation des morts doit être cinq fois plus étendu que l'espace nécessaire pour y inhumer le nombre présumé de défunts chaque année.

De ce fait, notre commune devrait donc être en mesure de disposer en permanence de 70 concessions, ce qui n'est pas le cas. Aujourd'hui, en raison d'un nombre très insuffisant de concessions et afin de répondre aux besoins à court terme des familles, la municipalité a décidé de procéder à un aménagement à l'intérieur du cimetière, tout en restant fidèle à l'architecture paysagère. Les bancs déposés seront réinstallés et de nouvelles plantations seront réalisées.

Ainsi ce sont 44 concessions qui sont d'ores et déjà disponibles.

Par ailleurs, nous travaillons à un nouveau projet d'extension qui soit conforme à la loi.

L'agrandissement du cimetière fera l'objet d'une délibération du conseil municipal en juillet 2014.

Des analyses hydrogéologiques seront réalisées conformément à l'article R.2223-2 du CGCT, afin de connaître la nature et la composition des terrains et ainsi prévenir toute pollution des eaux souterraines.

Une enquête publique sera ouverte par arrêté préfectoral.

La commission départementale compétente en matière d'environnement, de risques sanitaires et technologiques sera consultée pour avis.

Le dossier d'enquête, ainsi clos, sera transmis au préfet qui rendra sa décision.

Les riverains, proches de ce projet, ont été reçus en mairie le 11 juin par Bertrand Zanna, adjoint en charge de ce dossier, et par Jacques Lardans, adjoint aux finances et aux affaires juridiques.



Création de nouvelles concessions à l'intérieur du cimetière

CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

Journée Éco-Citoyenne de Nettoyage

ne journée de nettoyage et de protection de l'environnement sera organisée le dimanche 12 octobre sur le territoire de la commune de 8h30 à 12h.

Tous les habitants de la commune sont sollicités pour participer à cette collecte de déchets et contribuer au maintien de la propreté et à l'amélioration de notre cadre de vie.

Un moment à passer en famille pour redécouvrir cette nature très présente sur notre commune et dans notre quotidien.

Une occasion de sensibiliser petits et grands à la nécessité de préserver notre environnement

L'ambiance de cette journée de ramassage se veut festive, sous le signe de la responsabilité et de la convivialité.

Pour cette première édition, trois lieux ont été retenus et nous vous donnons rendez-vous à partir de 8h30 :

- Avenue Jean Moulin sur le parking du stade,
- à Opme sur le parking de la maison pour tous,
- à Saulzet sur le parking de la salle Boris Vian.

Des groupes seront constitués sur place.

Le matériel (gants, sacs poubelles...) sera fourni.

Pensez à prendre de bonnes chaussures!

enfants devront obligatoirement être accompagnés par un adulte.

A l'issue de la matinée, une collation amicale sera offerte à tous les participants.

Cette date à noter sur les agendas ne doit cependant pas faire oublier que le respect du cadre de vie est sans aucun doute une préoccupation de chaque jour.

Elimination des déchets

actualité récente (dépôts sauvages de gravats, brûlage l'air libre, etc...) nous conduit à rappeler quelques règles concernant l'élimination des déchets.

Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit constitue une infraction.

De même, il est interdit de faire brûler les déchets ménagers à l'air libre, y compris les déchets dits « verts »: l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

Les déchets verts peuvent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

Pour éliminer correctement tout type de déchets, la déchetterie communautaire est à votre disposition:

- I du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h,
- le samedi et le dimanche de 9h à 19h.

Les particuliers peuvent effectuer gratuitement jusqu'à 50 dépôts par an.



Ne laissons pas non plus envahir l'espace public par les déchets de tous genres: papiers, plastiques, bouteilles, déjections...

Trop de maîtres encore ne ramassent pas, ce qui pose des problèmes de nettoyage, d'hygiène publique détériore notre cadre de vie.

TOUTOUNET

Ce serait tellement mieux de ne pas avoir à regarder où l'on met les pieds...

rons aux propriétaires de nos compagnons à quatre pattes de nouveaux points d'approvitiques biodégradables.

Aussi, nous proposesionnement en sacs plas-

NOUVEAU : Le Pass Déchetterie remplace l'actuelle carte d'accès. Demandez-le sur Internet :

www.pass-dechetterie.clermontcommunaute.net

ou en remplissant un formulaire sur place à la déchetterie, rond-point Fernand Forest (munissez-vous d'un justificatif de domicile récent).

Fleurissement de la ville

lus et agents des espaces verts sont favorables à ce que les différents espaces verts de notre territoire soient gérés de manière différenciée, allant du très horticole au plus naturel.

Gestion différenciée

n gestion classique, des erreurs d'aménagement et d'entretien sont parfois commises.

Les variétés horticoles que ľon choisit traditionnellement pour fleurir nos espaces verts sont certes esthétiques et décoratives, mais leur rôle s'arrête malheureusement là. Elles ont nécessité des produits phytosanitaires pendant leur culture et sont très « gourmandes » en eau. Elles sont par ailleurs inintéressantes pour la faune locale et entraînent un appauvrissement de la richesse biologique du lieu en ne contribuant plus au nourrissage et au refuge des insectes, qui sont eux-mêmes source de nourriture pour les oiseaux,...



Pour autant, la gestion différenciée ne bannit pas l'horticulture. Elle tend à la diminuer sur certains espaces.

Sur d'autres
espaces, que l'on
qualifie parfois
« de prestige »
(entrée de ville,
rond-point, hôtel de
ville), les techniques
horticoles,
les plantes
ornementales et
exotiques, pourront
toujours être
utilisées : cet usage
sera limité.

Dans cet objectif, nous avons retenu des principes de gestion durable :

I'utilisation de plantes pérennes (vivaces), locales, adaptées au milieu et aux conditions climatiques (plantes rustiques), d'intérêt écologique, moins consommatrices d'eau sera largement privilégiée sans négliger l'aspect esthétique.

Nous limiterons ainsi la plantation de bulbes chaque année.

le recours aux produits phytosanitaires sera réservé au traitement des stades (monoculture « sensible ») et au désherbage sur les voies publiques.

Produits **Phytosanitaires**

lus et agents des espaces verts ont là encore une position commune quant à la mise en œuvre de solutions alternatives de désherbage, et en particulier de méthodes thermiques, à vapeur ou à mousse chaude.

Des démarches sont engagées dans ce sens.

Ces méthodes alternatives présentent en effet l'avantage de ne pas exposer les agents à un contact avec un produit phytosanitaire, de ne pas polluer l'environnement, de ne pas laisser de résidu sur le lieu d'application.

Il est toutefois indispensable de procéder aujourd'hui à un entretien régulier et efficace des espaces publics. Chaque fois que cela sera possible, un désherbage mécanique (par Rotofil) sera privilégié.

Usage raisonné

Les produits phytosanitaires employés aujourd'hui sont homologués par une AMM (autorisation de mise sur le marché) délivrée par le Ministère de l'Agriculture, de la Forêt et de la Pêche. En l'occurrence, les services municipaux utilisent un désherbant homologué pour le traitement des parcs, jardins, trottoirs (zones fréquentées par le public).

Les agents ont reçu une formation et sont très vigilants quant à la manipulation et l'application de ces produits, conformément aux consignes de sécurité et grâce à la Fiche de Données de Sécurité.

Afin de protéger agents et habitants d'une éventuelle contamination par contact avec des végétaux traités, un délai de ré-entrée après traitement (6 heures) doit être respecté. Il n'était pas communiqué jusqu'à présent, il sera désormais indiqué par affichage sur les lieux traités ouverts au public.

À l'horizon 2020

L'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires par les collectivités sera effective en 2020.

En 2022, la même interdiction s'appliquera aux particuliers.

Il n'est donc pas trop tôt pour se préparer!

CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

Villes et villages fleuris

lus et responsable des espaces verts ont pris la décision commune de ne pas donner suite au concours des villes et villages fleuris.

La municipalité fait le choix de traiter l'ensemble de la commune plutôt que de concentrer les efforts des services pendant plusieurs semaines sur des zones très restreintes.

Par ailleurs, dans un contexte économique difficile, la volonté des élus est de ne pas engager des dépenses non prioritaires.

Nous ne souhaitons pas faire « de la compétition » avec l'argent public!

Or l'obtention des différentes étapes du label villes et villages fleuris exige des interventions sur le cadre de vie, par exemple la rénovation des façades, l'intégration du mobilier urbain, etc...

Souhaiteriez-vous voir augmenter vos impôts pour que Romagnat poursuive une course aux labels ??

Notre ambition est de contribuer activement à l'embellissement de notre ville, de respecter l'environnement et de favoriser la biodiversité, avec un impact financier maîtrisé.

Aménagement du parc

ertes, embellir le parc et l'aménager pour l'ouvrir plus amplement aux habitants était un beau projet.

Au premier abord, le résultat est d'ailleurs positif : des fleurs, un mobilier, la création d'allées qui devaient favoriser le cheminement piéton, l'installation de toilettes.

Mais à l'heure actuelle, les problèmes s'accumulent :

- Les allées sont recouvertes de pouzzolane qui rend difficile la circulation des fauteuils et des poussettes. Ce revêtement n'est pas stable et met à nu une sous-couche qui s'altère à la chaleur.
- Les portails et clôtures, qui assuraient la protection de l'aire de jeux des enfants, ont été enlevés. Or il est impensable de laisser un tel espace non sécurisé.
- L'aménagement s'avère complètement inadapté aux impératifs :
 - en raison de l'absence au sol de bâche ou feutre, on constate le développement récurrent et important d'adventices (ce que l'on a coutume d'appeler « mauvaises herbes ») : chardon, pissenlit, chiendent, liseron, etc...
 - le lierre, plante de sous-bois, aura beaucoup de mal à se développer en plein soleil (!) et ne jouera pas son rôle de couvre-sol,
 - une couche de 10 à 15 cm de pouzzolane empêche la bonne reprise des plantations et s'étale dans la pelouse...

L'aménagement complet du parc aura coûté 405 000 €, sans compter les 5 382 € de prestations intellectuelles réglées à un cabinet d'architecture



paysagère. Par ailleurs, l'entretien confié à un sous-traitant (selon les termes du contrat conclu en 2011) aura coûté 25 000 € pour 2 ans...

Pourtant, en face du parc, aux abords du centre commercial, le résultat est lamentable en terme d'esthétique, ce dont se plaignent, à juste titre, les Romagnatois.

Un aménagement moins onéreux et beaucoup plus facile d'entretien consisterait à privilégier des plantes vivaces et des arbustes à feuillage persistants, résistants et faciles à entretenir, sur un sol recouvert au préalable d'un feutre de type géotextile, ce qu'a confirmé le paysagiste reçu le 4 juin en mairie par Laurence Gauffier-Seguin, 1ère adjointe et Jacques Schneider, adjoint aux travaux.

La municipalité va devoir renégocier des aménagements qui demanderont moins de travail à long terme pour un meilleur rendu.

Eglise d'Opme

église d'Opme a été fermée en totalité par arrêté municipal en 2013 à la suite de chutes d'enduits dans les chapelles nord et sud.

Accompagnés par les services techniques de la mairie, et en présence d'Opmois, les élus se sont rendus sur place le 23 avril 2014.

Ils ont constaté que les désordres les plus importants se situaient sur les voûtes des chapelles nord et sud du chœur, les autres parties de l'édifice ne présentant aucun danger, ce qui allait d'ailleurs dans le sens du rapport que la DRAC avait établi en 2013, en ne recommandant qu'une fermeture partielle de l'église.

Réouverture

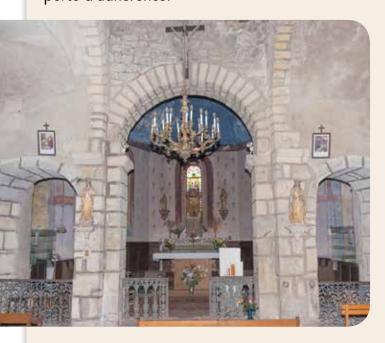
Aussi, l'église est rouverte par arrêté municipal depuis mai 2014 : seul l'accès aux deux chapelles latérales reste interdit au public et ces dernières sont sécurisées de telle manière qu'elles restent visibles pour les visiteurs.

Le dossier est relancé

La municipalité a repris les contacts avec la DRAC, l'architecte des Bâtiments de France et le conservateur des objets mobiliers.

Il est indispensable de faire réaliser un état sanitaire complet de l'édifice.

Les enduits de la voûte et des parois sont altérés par des infiltrations d'eau, ce qui provoque leur perte d'adhérence.





Il est donc indispensable, en premier lieu, de faire vérifier l'état des couvertures et il faudra très vraisemblablement procéder à des travaux d'étanchéité. Ces travaux sont soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France, au sein de la DRAC.

Ensuite les travaux de restauration nécessaires devront être confiés à une entreprise ayant une expérience en matière de travaux sur les monuments historiques. Ces travaux sont soumis à l'obtention d'un permis de construire et le recours à un architecte est obligatoire.

Enfin il faut savoir que ces travaux ne pourront débuter sans qu'au préalable, les objets mobiliers, contenus dans les chapelles, n'aient été mis en sécurité, après accord de la Préfecture.

Nous disposons déjà de certains devis :

- pour la réfection des enduits : environ 8 000 €...
- pour la dépose des objets : environ 6 400 €...

L'obtention de subventions auprès notamment du ministère de la Culture, du Conseil Général et du Conseil Régional revêt donc un caractère impératif!

Culture

Musiques et danses Trad', cet été à Romagnat!

n juillet et en septembre, ce sont deux évènements qui sont organisés pour créer la rencontre entre Romagnatois, musiciens, danseurs, gens d'ici ou d'ailleurs.

Quelques instants riches de partage et d'échange, où le maître mot est convivialité, où l'on redessine l'image des Bals, où l'on reprécise qu'ils sont intergénérationnels et que l'on peut venir en sandales, en jean, en baskets... Imaginez plutôt le charme d'un parquet, quelques lumières chaleureuses ou la douceur d'un rayon de soleil traversant le feuillage, des sonorités traditionnelles, des musiques revisitées : la danse trad' se veut moderne et elle l'est!

La curiosité n'est pas un vilain défaut, osez le Bal Auvergnat !

Le pôle culturel vous propose deux rendez-vous Trad' à ne pas manquer!

LE SAMEDI 19 JUILLET « DU TRAD' SOUS LES ARBRES »

Scène-ouverte de 16 h à 19 h 30, au cœur du parc de Tocqueville.

Afin de faire découvrir au plus grand nombre l'univers d'un « Bal Auvergnat », des musiciens se retrouveront sur la scène de plein air, dans le but de vous faire danser.

Chacun pourra s'essayer à la Scottish, la Mazurka, la Valse, la Bourrée, la Polka, etc. !

Animation gratuite, ouverte à toutes et à tous.

LE SAMEDI 06 SEPTEMBRE « ALLEZ, VIENS DANSER! »

Bal Auvergnat à 19h45, salle André Raynoird.

Bal Trad' avec SOMIA-FESTAS: Jean-Louis Deygas, Voix, Violon; Sébastien Rix, Accordéon chromatique, Derbouka; Benoit Selmane, Vielle électro-acoustique; Jacques Puech, Cabrette, Clarinettes et le DUO ROCHE-BREUGNOT avec pour tout bagage un accordéon diatonique et un violon. Cyril Roche et François Breugnot travaillent la belle matière sonore qui pousse par chez eux (Auvergne, Massif Central, Imaginaire...) + 1 groupe pour l'ouverture du bal et un Bœuf de minuit.

Tarif saison culturelle : 9 € plein / 5 € réduit / Gratuit – 6 ans



Le duo Roche-Breugnot

Afin de se mettre en jambes et de n'avoir aucune excuse pour ne pas oser venir, l'association BAL O'CENTRE vous propose l'après-midi même une « INITIATION AUX DANSES DU BAL AUVERGNAT »:

ATELIER DANSE de 14 h 30 à 17 h ouvert à tous ceux qui souhaitent découvrir scottish, mazurka, polka, bourrée... apprentissage des pas de base, écoute musicale, jeu avec les partenaires, appropriation de l'espace.

Renseignements : 06 73 62 25 12, www.balocentre.fr, l'inscription peut se faire sur place à 14 h 30. Tarif unique : 5 €.

Renseignements Service culturel :
Frédéric Aumaître 06 84 80 52 51
Virginie Gaubert 06 35 22 07 36
www.facebook.com/cultureromagnat

SAISON CULTURELLE 2014-2015



ébut septembre, la plaquette de la nouvelle saison culturelle de Romagnat sera distribuée dans les boîtes aux lettres et disponible également sur plusieurs sites de la commune ; Hôtel de Ville, médiathèque, centre social, FLEP, etc...

Expositions

Galerie du Parc, cour de l'Hôtel de Ville - Programmation

Maryse Dadet - Peinture et sculpture du 1^{er} au 14 septembre 2014

ARAL - Peinture - Exposition d'Automne du 20 septembre au 4 octobre 2014

AMAC - 9° Triennale Mondiale de l'Estampe et de la Gravure - du 10 octobre au 8 novembre 2014

Sophie Leï-Thumann - *Peinture* du 10 au 22 novembre 2014

FLEP - Peinture sur soie

du 24 novembre au 4 décembre 2014

Alexia Couderc - Création carton du 9 décembre au 27 décembre 2014

Alexandra Bertrand (AlecArt)

Peinture acrylique sur toiles et divers supports du 1^{er} au 30 avril 2015



Médiathèque communautaire Arsène Boulay

n avant première et dans le cadre du Festival International des textiles Extraordinaires qui aura lieu à Clermont-Ferrand du 20 au 28 septembre 2014, la médiathèque accueillait le mardi 13 et jeudi 15 mai les ateliers Dentelle et Patchwork du Centre social de Romagnat, une vitrine des savoir-faire et de la diversité des créations.





Le groupe patch a pu créer avec les élèves de Madame Lélouard des fleurs du « Jardin de grandmère », qui seront cousues et assemblées pour créer de grands patchworks durant le festival.

Deux après-midi supplémentaires auront lieu en octobre, l'occasion sera ainsi donnée d'admirer les œuvres créées entre temps.

Rendez-vous donc à la rentrée!

Lectures au parc de Tocqueville Jeune public à 10h30 : les mardis 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 juillet 2014.

RDV à l'ombre d'un grand arbre dans le parc de Tocqueville pour partager petites histoires d'albums et grands coups de cœur.

Cérémonies de la Journée de la déportation



Concert Jeunesses Musicales de France

es élèves des écoles de Romagnat ont assisté le 3 avril à un concert de deux violonistes.

Les deux complices ont démontré que l'on pouvait, avec son instrument, aller bien au-delà d'un simple concert, que des corps tout en mouvement, parfois virevoltants, n'altéraient pas leur talent de musiciens.

Au contraire, ils ont donné une autre dimension en apportant une petite note humoristique sans pour autant diminuer l'effet musical.



« D'une guerre à l'autre, sur les traces du maréchal de Lattre de Tassigny »



EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté) a inauguré la célébration des commémorations du centenaire de la guerre de 1914-1918 et des 70 ans du Débarquement et de la Libération par une exposition dédiée à celui dont il porte le nom.

Différents partenaires scolaires de la commune de Romagnat étaient associés à ce projet : des élèves de l'école Boris Vian de Saulzet-le-Chaud, du Centre Médical Infantile, du lycée Vercingétorix, et de l'EREA.

Lors de l'inauguration, M^{me} Faucher, directrice de l'EREA, a souligné comment « le devoir de mémoire » s'est inscrit naturellement dans cet établissement chargé d'histoire, non loin du lieu de mémoire qu'est le château d'Opme, dans lequel séjourna le futur maréchal de Lattre entre 1940 et 1941.

MOMENTS FORTS



Exposition de mosaïque

xposition de mosaïque par M. GENTAL, A. MAGNOL et M. DA CUNHA

Attirées par l'art italien, Michelle Gental, Andrée Magnol et Murielle Da Cunha ont découvert à Istanbul, Constantinople ou Byzance un art fait d'or et d'émaux. Elles ont été captivées au point d'apprendre l'art de la mosaïque auprès des meilleurs maîtres mosaïstes de Ramène. Elles nous ont présenté des copies d'œuvres antiques, ainsi que leurs créations et œuvres plus contemporaines.

► Cérémonies de commémoration de l'armistice du 8 mai 1945



► Après-midi festif du CCAS : 270 participants



► Exposition de Catherine Chanteloube



a ville de Romagnat a organisé en partenariat avec la FAL 63 (Fédération des Associations Laïques du Puy-de-Dôme) cette exposition de sculptures textiles. C'est une installation éphémère, un ensemble d'œuvres en volume sélectionnées, adaptées et installées spécifiquement pour le lieu.

Il s'agit d'œuvres « sculptées » en textile. Fils d'arcade, singalette, coton, lin, calicot, métisse sont délicatement et patiemment travaillés. Catherine froisse, tend, plie, assemble, noue, entrelace, tresse, coud, apprête, chiffonne. Naissent alors des œuvres en trois dimensions, des sculptures de tissu, fragiles, légères, aériennes, subtiles et lumineuses.

Dans le cadre de cette exposition, des rencontres entre l'artiste et les élèves de Romagnat ont été mises en place.

Accueil **de Loisirs**

L'été à l'accueil de loisirs municipal

7 juillet au 29 août 2014.

Il fonctionne à la semaine de 4 ou 5 jours de 8h à 18h pour les 3/11 ans et les 12/17 ans.

Une thématique est proposée chaque semaine avec une sortie à la piscine les mardis et une sortie à la journée les jeudis.

Les ados composent leur programme avec leurs animateurs sur la thématique proposée.

Un stage vidéo en association avec « Passeur d'image » est organisé la semaine du **7 au 11** juillet pour les 12/17 ans.

En juillet et août, quatre séjours avec hébergement sont proposés :

- un séjour multi-activités, dominante cheval,à
 Saint Ilpize du 7 au 11 juillet pour les 8/14ans
- un séjour « eaux vives en Haute-Allier » à Monistrol du 15 au 18 juillet pour les 12/17ans
- un campement gaulois, multi-activités sur le plateau de Gergovie du 7 au 11 juillet pour les 8-11 ans
- un séjour «bouffée d'O2», aventures extrêmes à Super-Besse du 6 au 12 juillet et du 27 juillet au 2 août pour les 11-15 ans

Une réunion d'information aux familles sur l'été et les séjours a eu lieu le 19 juin.

Programme disponible au secrétariat sur demande.

Renseignements et inscription au 04 73 62 79 51



Centre Social du CCAS

e mercredi après-midi le centre social propose un atelier d'art plastique animé par une professionnelle.

L'atelier est organisé en deux séances l'un pour les enfants du primaire, l'autre pour les enfants du secondaire.



INFORMATIQUE

L'atelier informatique du centre social et l'Espace Public Numérique (EPN) dont le but est de faciliter l'accès à l'utilisation des nouvelles technologies, proposent différentes formules :

- initiation (à l'utilisation des ordinateurs et des tablettes numériques ou smartphones);
- modules de perfectionnement ;
- module photo;
- temps d'accueil en présence d'animateurs ;
- simple accès pour l'utilisation des ordinateurs.

Dès à présent, n'hésitez pas à venir vous renseigner ou vous s'inscrire pour la rentrée prochaine.

Vous pouvez aussi trouver des renseignements sur le site de l'EPN

www.epnromagnat.jimdo.com

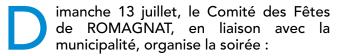
Dans le cadre de son nouveau projet social 2013-2016, l'équipe du centre social souhaite vous faire découvrir une association à laquelle participent activement des Romagnatois.

voir page suivante

Comité des Fêtes



Soirée du 13 juillet : Retraite aux flambeaux, Feu d'artifice et Bal populaire gratuit



- à partir de 21 h 30, place de la Halle, vous pourrez venir chercher gratuitement un flambeau pour participer à la retraite aux flambeaux avant le feu d'artifice. Le départ est prévu vers 22 h, le défilé sera conduit par la Batterie Fanfare de l'Éveil Romagnatois.
- Après le feu d'artifice, le défilé sera reconstitué pour se rendre à la salle André Raynoird et participer au bal populaire GRATUIT animé par Eric BAYLE.

Attention pour des raisons de sécurité, le stationnement sera interdit:

Place de la Halle de 14h à 22h,

Avenue de la République de 22h à 23h30 de l'entrée de la Mairie jusqu'à l'intersection l'avenue de la République avec la rue des Caves ainsi que sur le parking à l'intérieur de la Mairie.

Le défilé empruntera Gergovia, l'avenue l'avenue Jean Moulin pour se rendre au



La butte au-dessus du bassin sera inaccessible et réservée aux véhicules de sécurité.





Handi Cap Evasion

andi Cap Évasion, association loi 1901 à but non lucratif, est née dans les Hautes-Alpes en 1988.

Son objectif est de permettre à des personnes handicapées physiques et à des personnes valides de partager une activité de randonnée pédestre en pleine nature et en montagne.



FFRP L'association est affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

LES RANDONNÉES EN JOËLETTE

Handi Cap Évasion propose des randonnées en montagne à des groupes de 14 à 20 personnes maximum, dont 4 personnes handicapées à mobilité réduite et 1 ou 2 personnes ayant un handicap type sensoriel.

Les personnes handicapées n'ayant pas la



faculté de marcher utilisent la « Joëlette », fauteuil spécial tout terrain, mono roue, comportant des brancards avant et arrière, une suspension et un frein.

Grâce à des accompagnateurs bénévoles, la Joëlette peut se faufiler sur tous les sentiers, même les plus escarpés.





• Des sorties d'un à deux jours le week-end, essentiellement en région Rhône-Alpes et en région PACA.



• Des séjours d'une semaine ou plus, dans les principaux massifs montagneux français (Mercantour, Écrins, Vanoise, Vercors, Pyrénées, Mas-

sif central...), mais aussi en Bretagne, en Corse, et à l'étranger.

Tous les séjours sont encadrés par un professionnel de la montagne diplômé d'Etat.

Handicap évasion recherche pour y entreposer son matériel, un local mis gracieusement à sa disposition, de plain pied, d'une superficie de 30 m².

S'adresser à Denise et Bernard DELAIGUE 22, rue de la Treille 63540 Romagnat Tél.: 04 73 62 07 95.



Association Les Enfants Des Cheminots



uvre De Protection Sanitaire De L'enfance

Fondée le 30 mai 1906 - Reconnue d'utilité publique par décret du 23 décembre 1920

3 rue de la Prugne - 63540 ROMAGNAT Tél. : 04 73 61 15 49 aec@aliceadsl.fr www.lesenfantsdescheminots.fr

Le Centre Médical Infantile (C.M.I.) situé sur le site de La Prugne, créé et géré par l'Association Les Enfants des Cheminots vit au rythme des importants travaux qui ont démarré en octobre 2013. Le but est de regrouper les activités des deux sites, actuellement La Prugne et Puy-Giroux, sur un seul pour une meilleure efficacité au niveau organisationnel et budgétaire. Ainsi, les travaux



en cours consistent à construire une extension greffée sur le bâtiment principal. L'hiver clément a permis un bon déroulement du gros œuvre qui est bien avancé. Les travaux devraient être terminés pour le début de l'automne prochain.

Foyer Laïque d'Éducation Populaire



a m b i a n c e très festive que s'est déroulé le 48° carnaval de Romagnat le samedi 5 avril. Arborant les couleurs vert, blanc et rouge de l'Italie, petits et grands se sont vêtus de leurs plus beaux costumes afin de suivre la calèche attelée par les chevaux de Monsieur PARRAIN. Les carnavalistes ont pu lancer des confettis tout en

écoutant les groupes musicaux : la « Banda » de l'Éveil Romagnatois et le groupe « Sole d'Italia » de Clermont-

est dans une

Dans la cour de l'école élémentaire Jacques Prévert, les résidents le l'E.H.P.A.D. ont pu profiter de la chorale « Piccolo Coro Italiano » et d'un lâcher de ballons qui se sont déroulés sous les rayons du soleil. Nous attendons maintenant le retour de quelques cartes éventuelles !!!

« Monsieur pizzaïolo », totem du carnaval, fut ensuite brûlé au FLEP, accompagné d'un copieux goûter aux saveurs de l'Italie distribué par le Comité des Fêtes pour la plus









grande joie des enfants. L'équipe du FLEP tient chaleureusement à remercier le Conseil Général, les différents services de la Mairie de Romagnat, le Comité des Fêtes, le CMI, l'E.H.PA.D., « l'Éveil Romagnatois », le Groupe « Sole d'Italia », les attelages des « Traits urbains » ainsi que les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette manifestation.

Autres manifestations:

Les 21es rencontres de théâtre enfants ont eu lieu les 13, 14 et 15 juin, le gala de cirque et de danse le 21 juin et la fête annuelle du FLEP le 28 juin.

Ferrand.

La Pastourelle d'Auvergne



imanche 2 février a eu lieu le thé dansant annuel de la Pastourelle d'Auvergne,

animé par le très sympathique orchestre Laure Forestier. Cette année, la Pastourelle a eu l'honneur de recevoir La Payse de France 2014, Amandine Fontana, pour sa première sortie officielle. Elle est issue du groupe folklorique *Les Maïnatges* de Montréal (Aude) et sera l'ambassadrice du folklore français pendant un an.

L'intermède de danses folkloriques a été assuré par les plus jeunes danseurs du groupe, âgés de



3 à 9 ans. L'orchestre de la Fédération Amicale Folklorique Nationale, composé pour l'occasion d'une douzaine de musiciens venus des quatre coins de la France, a joué pour les enfants mais aussi pour relancer le bal avec un



répertoire plus folk. La Pastourelle vous donne d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 19 octobre 2014 pour son Dixième Aligot Géant.



Les 8, 9 et 10 août prochains, la Pastourelle ira porter les couleurs de Romagnat et de l'Auvergne en Bretagne. En effet, le groupe folklorique Chal Ha Dichal

d'Arradon (Morbihan), présent lors

du festival Romagnat en Folklore 2013, recevra à son tour les Auvergnats.

Toutes les personnes intéressées par le folklore auvergnat (danseurs débutants ou confirmés et musiciens traditionnels) sont les bienvenues les mardis soirs, à 20 h 30, salle Jacques Prévert.

Contact: 04 73 77 06 02

L'Atelier des **P'tits Écoliers**



endant les vacances de Carnaval, l'Association l'Atelier des P'tits Écoliers a animé un atelier créatif le mardi 4 et le mercredi 5 mars 2014 sur le thème de « Chapeau l'artiste! ».

Les enfants ont ainsi créé de jolis chapeaux et de jolis autoportraits sortis tout droit de leur imagination avec comme toujours comme base, des matériaux de récupération.

L'utilisation de ces matériaux de récupération inspire et encourage toujours nos jeunes artistes en herbe dans leurs réalisations.

L'Atelier des P'tits Écoliers a proposé un atelier créatif le mardi 29 et mercredi 30 avril de 14h à 17h à l'ancienne école d'Opme.





Association pour le **Maintien**

Conférence-débat sur les « étiquettes agriculture biologique »



ardi 25 mars, la météo n'encourageait sortir après dîner. Pourtant 37 courageux se sont retrouvés à la salle des banquets de Romagnat

pour une conférence débat sur les différentes approches de l'agriculture biologique s'offrant aux consommateurs. Organisée par l'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) de Romagnat, cette soirée était animée par 3 conférenciers. Pierre Sauvat, arboriculteur biologique à Saint-Amant-Tallende et Saint-Sandoux, a traité du label AB, et de son pendant européen. Emmanuel Renard, producteur de céréales, œufs et volailles biologiques, à « La Ferme des Fons de l'Ore », en Lembronnais, a présenté la marque Biocohérence. Enfin Eliane Anglaret, secrétaire de l'association « Nature et Progrès Auvergne », a développé les caractéristiques de la mention « Nature et Progrès ».

Pratiques culturales contrôlées, exemptes d'OGM, sans produits de synthèse, traçabilité et transparence sont revendiquées par ces différentes approches. L'agrément « bio » repose sur des contrôles réguliers et détaillés de l'outil de production. Mais la marque Biocohérence comme la mention Nature et Progrès sont plus exigeants. Ils se démarquent du Bio « industriel » en imposant des normes plus sévères, ainsi qu'une provenance locale, ou au moins nationale,



des composants entrant dans la production. De plus, ils demandent à leurs adhérents de s'inscrire dans une démarche continue d'amélioration sociale, économique et environnementale.

Certes les producteurs déplorent la pollution dont ils peuvent parfois être victimes de la part de leurs voisins « traditionnels ». Ils déplorent aussi l'ampleur très limitée des quelques aides financières spécifiques dont bénéficie l'agriculture « bio » qui n'encourage pas à la conversion. Cela ne leur enlève pas la conviction et la satisfaction de travailler pour le bien commun.

Au cours du débat qui a suivi, il est apparu que la meilleure qualité nutritive du «bio» se constate facilement lorsqu'on voit, par exemple dans les cantines scolaires, qu'une ration plus petite rassasie autant les enfants, et qu'à terme leur santé s'améliore. Son coût plus élevé à l'achat est donc largement compensé par cette meilleure efficacité nutritionnelle.

Foyer **Rural d'Opme**





ors du carnaval du Foyer Rural d'Opme du 29 mars dernier, grands et petits avaient mis foyer rural d'Opme leurs plus beaux habits pour accompagner le char décoré

rempli d'enfants suivi par La Banda de l'Éveil Romagnatois et ceci dans un joli tintamarre dans les rues du village.

Prochaines manifestations du Foyer Rural d'Opme :

- Fête de l'été le vendredi 4 juillet avec la participation de l'Éveil Romagnatois
- Fête du village les 13 et 14 septembre.

d'une Agriculture Paysanne de Romagnat

Assemblée Générale

ardi 13 mai l'AMAP de Romagnat organisait son Assemblée générale annuelle. Cette AMAP - Association pour le Maintien d'une Agriculture paysanne est dorénavant bien installée dans le paysage Fondée en 2010 romagnatois. avec 91 adhérents, elle en a réuni 101 en 2013. Ses préférences, rappelées dans une vidéo passée en introduction de la soirée, vont à une agriculture nourricière, écologique et créatrice d'emplois, et à une pratique associative génératrice de

lien social. Elle se réunit tous les mardis à 18 h 30 dans la cour de la mairie. On y trouve, au fil des semaines, une douzaine de producteurs locaux, pouvant couvrir une grande partie des besoins alimentaires habituels. Comme l'a rappelé sa dynamique présidente, Gisèle RIGARD, devant une assemblée d'amapiens et de nombreux producteurs, l'AMAP est un lieu de débat et d'animation ; depuis un an, se sont succédé diverses participations à la vie culturelle et



associative de Romagnat, quatre visites d'exploitations, un coup de main donné à un producteur sur le terrain, un pique-nique avec animation cuisine, un vin chaud, une conférence sur un sujet d'actualité, cette année sur le thème : « label, marque, mention en agriculture biologique ». Mardi l'annonce d'une future présentation pour information - d'un projet de monnaie locale a suscité le débat. A l'AMAP, la solidarité n'est pas un vain mot : les adhérents se sont mobilisés pour aider un producteur

à passer un cap difficile ; le dialogue est en cours d'établissement avec la nouvelle municipalité pour développer une interaction avec le CCAS et l'EHPAD. Après les traditionnels rapports (moral et financier) adoptés à l'unanimité, deux nouvelles élues sont venues renforcer le Conseil d'administration. Enfin, l'AG a été l'occasion de renouveler les adhésions (10 € tarif normal, 8 € tarif « solidaire ») et de rappeler l'adresse du site web : www.amapderomagnat.org.

Une nouvelle association à Opme : A.S.P.'OPME

e 14 septembre 2013, veille des journées du Patrimoine, les services techniques de la mairie ont été contraints par mesure de sécurité de fermer immédiatement l'église suite à la dégradation de sa voûte.

Depuis cet évènement des réunions ont eu lieu sur le site en présence des représentants de la mairie, de l'Architecte des Bâtiments de France et du Clergé.

Le 25 avril 2014, les services techniques de la mairie ont mis en place une protection fiable et de qualité pour sécuriser les deux chapelles Nord et Sud sans trop compromettre la visibilité et l'esthétique des lieux.

Depuis la réouverture de l'église, le bâtiment est de nouveau ventilé comme auparavant.

Face à ce constat, les habitants d'Opme ont décidé d'un commun accord de lancer une association de sauvegarde de l'église avec un élargissement aux patrimoines du village : naissance d'A.S.P.'Opme.



Le village d'Opme compte comme un point touristique et environnemental important au sein de la commune de Romagnat, son château, ses rues pittoresques, ses randonnées et balades (GR et PR). Ici sont réunies histoires anciennes et contemporaines.

Face à cette mobilisation, une réunion publique a eu lieu le 3 juin 2014 à la salle des fêtes d'Opme autour d'un échange d'idées.

Un blog est en préparation, dans l'attente vous pouvez nous contacter par mail : aspopme@gmail.com

Romagnat **Tennis Club**



CÔTÉ COURTS

Le RTC au tournoi d'Ambert

tape incontournable depuis plus de 20 ans pour les jeunes du Club, la tournée d'Ambert constitue un des moments forts pour nos graines de champion.



Cette année pendant les vacances de Février, les enseignants du Romagnat TC ont accompagné près de 16 jeunes. Cette tournée a une fois encore permis de tisser des liens forts entre les jeunes et a apporté son lot de belles performances.

····· Tournoi d'hiver ·····

Cette année encore, le tournoi a connu un vif succès avec 168 participants. 112 hommes et 56 femmes se sont disputés les places d'honneur deux semaines durant. A noter que les tableaux masculins et féminins étaient de qualité avec des classements allant jusqu'à 2/6.

 $Vain queur fille\,Alice\,TUBELO\,du\,Stade\,Clermonto is$

Vainqueur homme Philippe GODARD de l'US Issoire

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont assuré les permanences et permis le bon déroulement de l'épreuve.

· · · · · · Vie du club · · · · · ·

Une vie de club toujours aussi fournie avec des animations en tout genre : le double des anciens, le Père Noël des enfants, la traditionnelle sortie raquettes à neige, les « afters », la soirée du club et bien d'autres encore...

Des filles à l'honneur

Clap de fin sur les championnats départementaux senior plus et chapeaux bas mesdames! Ce ne sont pas moins de 5 titres de championnes du Puy de Dôme que vous offrez au RTC. Bravo donc à Claudine, Marie, Anne, Lise et Florence championnes dans leur catégorie. Rendez-vous aux championnats d'Auvergne.



·····Les Raquettes FFT édition 2014 ·····

Après sa troisième place aux championnats de France en 2013, Le Romagnat TC a de nouveau engagé deux équipes cette année dans la course. Les deux se sont déjà qualifiées pour la finale départementale.

Après le succès rencontré lors des championnats de France de Tennis adapté en 2013, la fédération française de sport adapté a sollicité le RTC pour l'organisation des finales régionales 2014. Bien entendu celui-ci a répondu positivement en accueillant ces sportifs le 6 avril 2014.



Les inscriptions sont possibles toute l'année : Tél. : 04 73 61 14 62. Retrouver les événements et faits marquants du RTC en cliquant sur le lien :

http://www.club.fft.fr/romagnat-tennis-club

ASR Handball



2 équipes en finale de Coupe du Puy-de-Dôme

Association Sportive Romagnatoise section Handball compte aujourd'hui

140 licenciés répartis dans 10 équipes. Les deux équipes seniors évoluent au niveau Régional et les équipes jeunes sont en Départemental.

Le bureau directeur a tenu à féliciter 3 équipes qui ont fait de bons résultats cette saison.

Chez les jeunes, les moins de 11, équipe A, entraînés par Alexandrine MIGNOT, grâce à leur bon début de championnat, ont joué les finalités face aux clubs d'Aubière, Issoire et Cournon. Ils se classent à la 3ème place du championnat.



Les moins de 15 masculins, entraînés par Alexandrine MIGNOT, terminent 1er de leur championnat et accèdent au Championnat Régional la saison prochaine. Qualifiés pour la finale

de la coupe du Puy-de-Dôme, ils s'inclinent face au club de Cournon qui évolue en Région sur le score de 19 à 18, et finissent donc à la 2^{ème} place.

Les séniors féminines, entraînées par Mado CHAGNON et Alexandrine MIGNOT, évoluent au niveau Excellence Régional. Elles terminent à la 3ème place du championnat. Qualifiées également pour la finale de la Coupe du Puy-de-Dôme, elles s'inclinent face à Chamalières sur le score de 22 à 21, et finissent à la 2ème place.

Les autres équipes se classent au milieu de tableau et font également une bonne saison.

La commission technique soulève que l'ASRHB est un club formateur pour les jeunes car 10 joueurs ont été sélectionnés pour alimenter l'équipe départementale, 3 joueurs pour alimenter l'équipe régionale et 1 joueur a été détecté en stage de demi-zone.

La présidente qui a tenu son assemblée générale le 7 juin a clôturé la journée sur la citation d'un jeune : « Plus qu'une équipe, une deuxième famille : ASRHB ».

Romagnat Pétanque

Un bon début de saison pour les pétanqueurs





a saison de pétanque vient juste de débuter et déjà Romagnat Pétanque affiche de très bons résultats en remportant récemment la Coupe

du Président 2013/2014.

L'équipe romagnatoise s'est distinguée dans le dernier carré de cette compétition départementale en battant en demi-finale Issoire puis en finale le Stade Clermontois.

Le championnat des clubs 2014 vient de débuter avec là aussi de bons résultats. En effet lors des 2 premiers matchs, l'équipe 1 s'est imposée face à BILLOM et à VIC-LE-COMTE, l'équipe 2 a fait match nul face à MOZAC et l'a emporté face à GERZAT. L'équipe féminine a fait égalité lors de sa première et unique rencontre face à LOUBEYRAT. 3 autres rencontres sont prévues en juin et en septembre.

Sous la houlette de sa présidente Agnès DETRUY, Romagnat-Pétanque a remis une compétition marathon à son calendrier sous la forme d'un Semi-Marathon. Le samedi 30 août, de 8h30 à 20h30, les compétiteurs, en triplettes, devront disputer 9 parties d'une heure. Les phases finales se dérouleront sur les bases de 3 concours : A, B et C.

Les préparatifs vont d'ores et déjà bon train afin d'assurer le bon déroulement de cette manifestation qui demande rigueur et engagement de la part de tous les bénévoles impliqués dans l'organisation.

Nul doute que les pétanqueuses et pétanqueurs de Romagnat mettront tout en œuvre, comme ils l'ont toujours fait, pour relever ce nouveau défi et faire briller les couleurs de Romagnat.

XC 63

oici une nouvelle saison qui débute pour le club de VTT XC63. Cette année encore, les 43 adhérents

aussi bien compétiteurs, randonneurs ou encore baroudeurs, sillonneront les sentiers auvergnats à la recherche des plus beaux singles et des plus beaux points de vue. La chaîne des puys, le massif du Sancy, le plateau de Gergovie ou encore la montagne de la Serre sont alors autant de terrains de jeux adaptés à notre sport et à ses différentes pratiques. Les membres du club n'hésiteront pas également à aller chercher de nouvelles découvertes dans toute la France...

Pour la seconde saison consécutive, le groupe de compétiteurs, regroupés dans le « Team XC63 » défendra ses chances au classement national des DN3 (division nationale 3). Coupe de France de cross-country ou épreuves marathon seront alors les juges de paix d'une saison de compétition riche en engagement...



Valentin à la coupe de France de Cassis

Déjà, les Pinks Riders ont bien figuré dans de nombreuses épreuves régionales ou nationales. En effet, on note la présence de coureurs sur la première manche du challenge Offroad à Caveirac (30), sur le Roc Laissagais (12), sur la première manche de coupe de France XCO à Cassis (13) mais aussi sur les Trophées régionaux des jeunes vététistes (TRJV) et sur certaines courses locales, comme à Châtel-Guyon (63), Montluçon (03) ou encore Fourilles (03).

Quelques résultats :

- Noé: 5° Junior de la course UFOLEP de Fourilles
- Nicolas : 38° à la coupe de France Junior
- Bertrand : Vainqueur de l'épreuve de cross country du TRJV de Cusset



- Valentin : 9º espoir au Roc Laissagais
- Francis : 6^e Master au Roc Laissagais

La saison de compétition est lancée et la motivation et la bonne humeur sont là!

A côté de cela, les randonneurs s'en donnent à cœur joie lors des sorties du samedi et du dimanche matin (rendez-vous à 8 h 30 sur le parking du magasin Aldi de Romagnat) ou des sorties organisées autour des randonnées locales (Blanzatoise, Manzatoise, Sumène Artense, etc.). Un groupe homogène d'une dizaine de randonneurs présents chaque week-end pour partir à la découverte de nos sentiers préférés!

Le 14 juin 2014 s'est déroulé notre trophée régional de jeunes vététistes.

Prochain événement du Club en Septembre 2014 : organisation de notre randonnée annuelle « La ronde des Gaulois ! »

Infos et contacts : XC63.fr



ASR Athlétisme



Un véritable succès

e dimanche 20 avril a eu lieu La ROMAGNATOISE, sur des parcours revisités les coureurs sont venus en nombre : 99 sur la petite

distance, un 5 km sur les sentiers romagnatois et 243 présents sur le 16 km *A l'assaut de Gergovie* pour relever le défi de l'ascension au plateau.

Pour clore la matinée, les enfants ont pris le relais sur des courses organisées dans le parc de la Mairie.

L'ASR athlétisme remercie coureurs et bénévoles pour cette belle manifestation qui nous a permis de reverser 349 euros à l'association *Clair de Lune*. Rendez-vous l'année prochaine.





Les marcheurs de l'ASR quittent les sentiers battus

omme l'avaient demandé de nombreux adhérents, trois sorties Marche Nordique seront délocalisées chaque année et pour le second trimestre de la saison 2013-2014, le parcours de 10 km autour du Puy-de-Dôme avait été retenu.

Le 12 avril dernier, après un départ sous un soleil radieux et une température clémente, les vingttrois participants profitent de ce terrain idéal pour la marche.

Dans un décor printanier, la sortie se déroule comme à son habitude en toute convivialité autour de paysages magnifiques.

Merci encore à toutes et à tous pour cette ambiance chaleureuse.

Une balade nature comme on les aime!

Comité Sourire Espoir Patience



La Fondatrice : Irène LECLERC GONZALEZ

Déléguée Régionale Auvergne de la Fondation ARSEP



35, bd du chauffour 63540 Romagnat

04 73 27 70 59 ou 04 73 27 70 59

Mail: arsep.romagnat@orange.fr Site internet: http://comite-sep.doomby.com

Site internet . http://coninte-sep.dooniby.con

Vous êtes atteint d'une sclérose en plaques, N'hésitez pas, venez nous rejoindre.

ATTENTION NOUVELLE ADRESSE:

Stade des Pérouses Salle de réception 63540 ROMAGNAT Le vendredi de 14 h à 17 h Les dernières rencontres ont eu lieu :

- Les vendredis 16 et 30 mai 2014
- Les vendredis 13 et 27 juin 2014

ET SURTOUT N'OUBLIEZ PAS!

Notre thé dansant au profit de la fondation ARSEP Dimanche 16 novembre 2014.

Vous trouverez les dates pour l'année 2014-2015 sur notre site internet, courant juillet 2014.



Éveil Romagnatois

a saison musicale 2013-2014 est riche pour notre association musicale, l'Éveil Romagnatois qui comprend l'école de musique, l'orchestre de l'école de musique, la banda « Les Buffadous, le Big band « R.B.O. » et la Batterie Fanfare.



L'orchestre de l'école qui répète régulièrement les mercredis soirs, a eu le plaisir de se produire lors du traditionnel week-end de Sainte-Cécile en novembre dernier, ainsi que pour la Fête de la musique, le samedi 21 juin. Ce fut également l'occasion d'écouter les élèves de l'école pour une audition qui aura précédé les examens de fin d'année.

Labanda fut également présente pour animer cette édition 2014 de la fête de la musique. Cet orchestre participe tout au long de l'année aux différents rendezvous festifs de notre commune avec notamment l'animation du Téléthon, du carnaval d'Opme et de Romagnat, du repas de la Fête de la Rue, etc.

Notre Big band vit aussi une belle saison. En effet notre orchestre de jazz a eu l'occasion de jouer à l'Electric Palace pour la clôture du Festival du court métrage de Clermont. Il s'est également produit au casino de Royat en début d'année et a joué en 1^{re} partie lors de notre soirée cabaret qui a vu une prestation magnifique de la troupe Swing Paradise. Au vu des commentaires des présents, les absents ont eu tort de manquer un tel show!

Nous avons également créé un site dédié à cet orchestre que nous vous recommandons de visiter à l'adresse suivante : http://www.rbojazz.com

La Batterie Fanfare assure tout au long de l'année la partie musicale des cérémonies de la commune. En mars dernier, elle s'est rendue à Graulhet dans le Tarn pour présenter un concert de gala devant plus de 500 personnes enchantées par le spectacle proposé. L'autre grand rendez-vous de la saison était la participation de cet orchestre aux 2^{es} Olympiades de Batterie Fanfare de la CAMPA (Coordination des Associations Musicales de Pratique Amateur) le 31 mai et 1^{er} juin. Ce concours national a regroupé 8 sociétés évoluant dans le top 14 de la Batterie Fanfare. Le samedi soir de ce week-end end, à 21 h, société а participé également à un grand show à la Grande Halle : « Chantier de Nuit ». Ce spectacle avec pour décors un vaste chantier de nuit, a donné lieu à un « songe » nocturne... fantasmagorique.



Deux cent cinquante danseuses, comédiens, musiciens, circassiens auvergnats vous ont fait vivre une aventure artistique aussi spectaculaire qu'inattendue.

DATES À RETENIR:

INSCRIPTIONS de l'école de musique saison 2014-2015 : 1^{er}, 2 et 3 septembre de 18h à 20h, 7 bis avenue des Pérouses.

Formation musicale, initiation musicale, flûte traversière, trompette d'harmonie, clarinette, saxophone, saxhorn, euphonium, trombone à coulisse, percussions, batterie, tambour, instruments naturels à vent

CONCERT DE SAINTE-CÉCILE : Vendredi 21 novembre 20h : Orchestre de l'école de musique + Big band RBO

Samedi 22 novembre 20h : Batterie Fanfare Eveil Romagnatois + Orchestre de Batterie Fanfare de Cournon



FNACA

fnaca

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



e comité local Romagnat/ Pérignat-lès-Sarliève de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord a tenu

son Assemblée Générale annuelle le 8 décembre à la salle des banquets du carrefour d'échanges, en présence de M. Alain NÉRI - sénateur, Jean-Paul BACQUET - député, de M^{me} MIOCHE conseillère générale, de M. François FARRET et René GRAVIÈRE - président départemental. Participation importante des adhérents et adhérentes.

Lecture des bilans d'activités et financier, approbation des vérificateurs aux comptes, et vote positif de l'assemblée concernant une année somme toute correcte.

La présentation des projets 2014 et les problèmes d'actualité firent des débats animés entre l'assistance et les personnalités.

Lors du vin d'honneur clôturant cette réunion plénière, Marie-Madeleine BRUN,

Jacqueline FOURNIAT, Irène GUITTARD, Guy CHABAT, René DEBOST et Noël GAUTHIER ont reçu la médaille de reconnaissance « engagement et fidélité » du comité.



Les récipiendaires accompagnés de M. Néri, Farret et Gravière.

THÉ DANSANT DE LA CHANDELEUR

Un beau succès. Cette année la salle des fêtes Andrée Raynoird été amplement occupée. Merci à tous les amis du comité qui sont venus, merci aux amis qui invitent, merci aux amis des comités voisins et associations sympathisantes qui répondent avec grande fidélité à ce rendez-vous festif et amical; sans oublier les nombreux« fans » du dynamique et infatigable Michel CHEVARIN!

Merci à nos gentilles et dévouées épouses pour les délicieuses bugnes et crêpes, ainsi qu'aux charmantes vendeuses de tickets de tombola. Celle-ci fort réussie grâce à la générosité de gentils donateurs. Bonne humeur et entrain ont rayonné en ce dimanche 9 février.

Vaincre la Mucoviscidose

Les Virades de l'espoir pour vaincre la mucoviscidose

association
« Vaincre La
Mucoviscidose »

a été créée en 1965 par des parents d'enfants atteints par la maladie. A cette époque on ne prédisait pas plus de 7 ans d'espérance de vie, et la première virade voyait le jour à Romagnat en 1985.

Depuis la recherche a fait des progrès considérables, à ce jour plus d'un tiers des patients sont adultes.

L'association compte aujourd'hui plus de 7000 adhérents.

La mucoviscidose touche principalement les voies respiratoires et digestives.

C'est la plus fréquente des maladies génétiques graves de l'enfant : 2 millions de personnes sont porteuses du gène sans le savoir et peuvent le transmettre à leur enfant sans le savoir.

Cette année, nous fêterons la 30° édition de cet événement fédérateur qu'est la Virade de l'espoir. Elle aura lieu le dimanche 28 septembre 2014, de 8 h à 18 h à la Salle André Raynoird à Romagnat.

De nombreux bénévoles mobilisés lors de cette journée festive et familiale proposeront à chacun de venir « Donner Son Souffle » (Parcours Pédestres, Vtt, Marche Nordique) ou de venir se divertir (jeux, stands divers, boutique, spectacles, etc.) en remettant un don pour la Recherche.

Un Repas Auvergnat sera proposé sur les parcours à Saulzet-Le-Chaud.

Deux soirées festives seront organisées respectivement le vendredi 26 septembre et le samedi 27 septembre à 20 h 30 à la salle André Raynoird de Romagnat au profit de l'Association Vaincre La Mucoviscidose.

Venez nombreux!

Pour la réservation repas et les renseignements :

Contact: Ingrid Gilbert au 06.82.56.76.76

Pour connaître le programme de la Virade de Romagnat :



www.vaincrelamuco.org ou les virades.org

Colportage





association Colportage, filleule de Chamina a été créée en

1992 pour concevoir et développer « les Arts du Chemin et du Paysage » à travers notamment les Rand'aubade et Chamineige.

Issue de la « société civile », c'est une association indépendante, à magister, ouverte à tous. Son siège est à Romagnat au « Comptoir Compostellan » dont elle assure l'animation et l'accueil des marcheurs qu'ils soient promeneurs à la journée sur une PR ou Jacquaïres sur la « Via Arverna ».

À ce sujet, Colportage parle souvent de « Romagnat sur Compostelle » pour souligner le privilège patrimonial qu'a cette commune d'être sur un de ces fils qui mènent là-bas vers Santiago. Colportage s'est donc donnée comme mission de mieux faire connaître cet itinéraire admirable tendu entre Clermont, Rocamadour et Cahors où il rejoint la Via Podensis venant du Puy.

A cette fin, l'association propose à tous, chaque année fin Août l' « Ultima Compostella », un voyage à pied de 4 jours qui rallie Clermont, Issoire et La Chaise-Dieu placé bien sûr sous l'égide de la marche et du Saint-Jacques, mais aussi sous celle de la gémellité et du Chant. Cette année cette marche se poursuivra en Octobre par une autre en Italie durant une semaine pour relier dans la péninsule les communes italiennes jumelées avec les communes auvergnates situées sur la Via Arverna : Romagnat/Liciana-Nardi ; Sauxillanges/Fosdinovo ; La Chaise-Dieu/Frassinoro et à proximité : St Genès Champanelle/Monterosso.

A l'occasion des Journées du Patrimoine, Colportage s'associe avec Romagnat-Patrimoine pour proposer 3 randonnées : « La trace des chauniers » de Jussat à Romagnat et « la Ronde des chaufours » à travers les terroirs chaufourniers de Romagnat ainsi qu'une « Promenade autour d'un phare » nocturne ralliant les éminences patrimoniales de la Haute-Artiére : moulin de la Tranchére à Ceyrat, site de Montrognon, Fours à chaux de Romagnat, Parc de sculptures de Guerin et Caves d'Aubiére.

Reprenant cette dernière idée, une petite plaquette sur la découverte à pied de la Haute-Artière est en préparation

Colportage retrouvant les Amis de Chamina célébrera les 40 ans de Chamina et ainsi chacune des actions 2014/2015 portera l'estampille de cette quarantaine... rugissante!

Au comité de développement du « Grand Clermont » les Arts du Chemin et du Paysage représentés par Bernard Quinsat collaborent à la recherche de cette piste de « nature singulière » qui qualifie mieux que n'importe quoi d'autre l'identité de cette métropole...

Un temps itinérant, partagé, aux couleurs des Arts du Chemin sera-t-il déroulé - à la manière d'un tapis de fête - comme ce fut déjà le cas, sur le territoire communal, à la période de Noël ? A voir...

Contacts: « Comptoir Compostellan » 28 rue Maréchal Foch / O695379482 Colportage.arts.du.chemin@g.mail.com

Romagnat Patrimoine



our relayer l'engagement de Bernard Quinsat et les actions qu'il avait initiées en faveur du Patrimoine depuis les an-

nées 2000 et tout particulièrement dans le cadre des journées éponymes, fut créée l'association Romagnat-Patrimoine.

Très tôt elle eut à prendre position et à s'engager contre des opérations qui n'intégraient pas la notion patrimoniale comme la destruction du calvaire-ossuaire ou le projet du Clos Romain.

Parallèlement aux actions en faveur de la découverte et la valorisation patrimoniale, elle initia l'idée d'une maison du Patrimoine et proposa une offre d'animation des lieux patrimoniaux : concert, lectures, causeries, expositions, déambulations...

Romagnat-Patrimoine s'attacha à porter reconnaissance aux particuliers engagés dans



des actions de réhabilitation de lieux de mémoire (Temple des Goules, Mémoire Taché, Mémoire Tocqueville, ...) et son soutien à des actions de restauration (Tonne de Chazelle, Fours du Zouzou et de Champ Blanquet,...)

En vue d'une entente, au fil du temps, l'association a noué des relations fraternelles et opérationnelles avec d'autres, ayant la même problématique intellectuelle, pratique et sociale : Moulin de la Tranchére à Ceyrat, Caves d'Aubiére, Amis de Gergovie et plus loin sur la Via Arverna de groupes tournés vers l'histoire locale comme miroir d'une société d'au-delà les « limites communales »...

Romagnat-Patrimoine est engagé à long terme dans la restauration de l'ensemble chaufournier de Romagnat où s'exprime au mieux la singularité romagnatoise, et tout particulièrement les Fours du Zouzou et de Peytarat en vue de la constitution d'un conservatoire de la Chaux en Auvergne sous la direction scientifique de Jean-Pierre Couturié éminent géologue romagnatois.

Par ailleurs l'association développe un programme intitulé « Mémoire singulière et vécu commun » avec pour objectif de proposer une connaissance et un partage avec « l'autre », pouvant conduire à l'ouverture d'un lieu de rencontre et de partage des identités autour de celle polymorphe de Romagnat, sous l'intitulé de l' « aide-mémoire ».

Enfin pour faire vivre la réalité paysanne d'une métropole moderne, l'action « Petites terres » vise à constituer un ensemble de parcelles représentatives des pratiques agraires traditionnelles : le jardin, le bois, le verger, et la vigne initiant peut-être, sur Romagnat, le retour d'un vigneron labellisé AOC côtes d' Auvergne ... et des pratiques plus ambulatoires le troupeau, le sentier... des pratiques communautaires devraient y trouver justement leur place.

Pressée de pommes, « retours mémoriels », concerts musique et patrimoine, spectacles en situation, stage sentiers et murs en pierres sèches, le bal « mémoire musette », conférence, etc... rythmeront l'année de l'association.

Ouvert à tous, « Droit de Citê (er) » est un espace de parole, proposé à chacun, par Romagnat-Patrimoine et Colportage au « Comptoir Compostellan » ou aux Fours à Chaux : n'hésitez pas à vous y inviter!

Romagnat-Patrimoine a son siège aux Fours à Chaux site emblématique du Patrimoine et des savoirfaire romagnatois et auvergnats mais aussi Espace Alternatif d'Art et de Culture et lieu de Mémoire.

Adresse postale : 50 rue des Fours à Chaux 63540 Romagnat. Tél : 06 95 37 94 82 romagnatpatrimoine@gmail.com

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

La date limite de remise des contributions pour le bulletin n° 87 est fixée au 30 septembre 2014.

Merci de transmettre <u>séparément articles et photos, sans mise en page,</u> au service communication : service-com@ville-romagnat.fr

LIBRE EXPRESSION DES GROUPES

Groupe Romagnat avec vous

Bonjour,

Nous tenons, à travers ce billet, à remercier chaleureusement l'ensemble des Romagnatois qui nous ont apporté leurs suffrages, adhérant à la vision dynamique de Romagnat que nous portons.

Dans l'opposition nous poursuivrons notre engagement dans le cadre des valeurs qui sont les nôtres : la solidarité, le partage, l'ouverture aux autres.

A l'heure d'écrire ces lignes, la fermeture d'une classe à l'école Louise Michel vient d'être annoncée par l'inspection académique. Les fermetures de classe à répétition témoignent à la fois de la baisse de la population romagnatoise et de son vieillissement. C'est pourquoi nous pensons qu'il faut avoir une politique ambitieuse et volontariste en terme d'habitat et d'attractivité.

Les positions ou mesures annoncées par la nouvelle équipe municipale nous semblent aller à contresens, privilégiant repli sur soi, immobilisme et déclin.

Après la critique systématique et le dénigrement, la nouvelle majorité municipale doit maintenant se mettre au travail. Nous serons une opposition présente, vigilante. Nous jugerons et nous prononcerons sur pièces.

Nous suivrons également au plus près l'actualité de Clermont-Communauté. Sous la houlette d'Olivier Bianchi, son nouveau président, souhaitons que l'agglomération développe ses politiques publiques à l'échelle de ce bassin de vie et, en particulier, s'oriente vers la prise de compétence de l'urbanisme qui permettrait de développer une politique encore plus cohérente d'aménagement du territoire en liant urbanisme, déplacement et habitat.

Pour nous, s'engager dans l'action municipale, c'est aussi rester attentif à l'actualité nationale et internationale.

Quand ce bulletin paraîtra, les élections européennes auront eu lieu. Espérons que l'abstention ne sera pas encore une fois le vainqueur de ce scrutin. La majorité du Parlement européen issue de ce suffrage sera décisive pour la désignation du Président de la Commission européenne. Si la majorité est issue des listes progressistes (Gauche, Verts, Centre Gauche), Parlement et Commission pourront devenir un lieu d'élaboration d'une véritable politique européenne, fédérale. Nous sortirons enfin de la simple addition des politiques nationales et de la recherche du plus petit dénominateur commun.

Vous le voyez, accompagnés par l'association Romagnat Avec vous, composée des anciens et nouveaux colistiers de 2008 et 2014 et qui pourra s'ouvrir à d'autres sympathisants, nous mettrons tout en œuvre pour vous tenir informés des principaux dossiers municipaux, pour vous associer à nos réflexions municipales et extra-municipales et aux propositions que nous pourrons porter dans les commissions municipales et au Conseil.

Cordialement,

François Farret, Bernadette Roux, Jean Claude Benay, Marie Françoise Audet, François Ritrovato

SIÉGEANT AU CONSEIL MUNICIPAL

Groupe Agir Ensemble pour Romagnat

Depuis le 31 mars 2014, nous sommes présents au quotidien, à votre service, en mairie et sur le terrain, et nous vous avons représentés auprès de différents organismes et instances.

■ RENCONTRE AVEC LE PERSONNEL MUNICIPAL

- chefs de service
- agents de l'Hôtel de Ville
- agents des services techniques
- agents de l'EHPAD

- agents du groupe scolaire Louise Michel
- agents du groupe scolaire Jacques Prévert
- agents du centre social et de la crèche
- agents de l'école primaire Boris Vian

■ RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES

- Conseil Général à la maison du Puy-de-Dôme dans le cadre du projet d'inscription de la Chaîne des Puys-faille de Limagne au patrimoine mondial de l'Unesco
- À Gerzat à l'invitation de monsieur Jean-Yves
- Gouttebel pour une présentation des missions du Conseil Général et de la politique d'aides aux territoires
- En préfecture, dans le cadre des PPRNI (plans de prévention des risques naturels inondation)
- PRÉSENCE DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES Laurent Brunmurol et Chantal Lelièvre, dans le groupe de non-inscrits, aux côtés des élus de Pérignat-lès-Sarliève, Châteaugay, Nohanent, Durtol et Lempdes
 - Conseils communautaires
 - Réunions de bureaux de Clermont-Communauté
 - Commissions de Clermont-Communauté
- Comité syndical du SMTC et commission
- Grand Clermont
- Mission locale

■ RENCONTRE AVEC LES SERVICES DE SÉCURITÉ

• gendarmerie

• sapeurs-pompiers

■ VISITE DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET BILAN DES TRAVAUX À RÉALISER

- Ecoles maternelle et élémentaire Jacques Prévert, maternelle et élémentaire Louise Michel, primaire Boris Vian
- Église d'Opme, maison pour tous et ancienne école
- Salles communales (FLEP, salle André Raynoird, salle Jacques Prévert,...)

■ RÉUNIONS

- sur l'école :
 - avec les enseignants, les représentants de parents d'élèves et les agents municipaux : pour le groupe scolaire Jacques Prévert et pour le groupe scolaire Louise Michel
 - ▶ avec les représentants de l'Éducation Nationale à l'Inspection Académique
- sur l'urbanisme : avec Auvergne Habitat, OPHIS et Logidôme, les riverains du Clos Romain, des projets de Tocqueville et Jean Jaurès
- avec les commerçants dans le cadre de la quinzaine commerciale de Pâques et des aménagements du 8 mai

- sur la mise en place d'une mutuelle de groupe
- avec les syndicats et agences :
- ▶ assemblée générale du SIVOM (syndicat intercommunal à vocation multiple)
- ▶ ADHUME (agence locale des énergies et du climat)
- De comité du SIAVA (syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée de l'Auzon)
- ▶ SISAD (syndicat intercommunal de soins à domicile)
- Assemblée générale du SIEG (syndicat intercommunal d'électricité et de gaz)
- Lyonnaise des eaux.

Hôtel de Ville

Château de Bezance 63540 Romagnat Tél.: 04 73 62 79 79 Fax.: 04 73 62 79 76 accueil.mairie@ville-romagnat.fr

Permanence de M. le Maire :

Sur rendez-vous, le mardi de 16 h 30 à 19 h. Sur rendez-vous, le samedi de 9 h à 12 h.

Horaires d'accueil du public :

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : de 8 h 30 à 16 h 50 Lundi et jeudi jusqu'à 18 h 30, pour l'état-civil seulement. Vendredi de 8 h 30 à 16 h 20

